



Guider



Alerter



Routes



Autoroutes &
voies rapides

PRODUIT DE MARQUAGE ➤ ENDUIT À FROID PROTUBÉRANT

ONYX NOIR



Enduit à froid destiné à la réalisation de Dispositifs d'Alerte Sonore (DAS) permanents de type barrettes afin d'alerter les conducteurs en cas de déviation de trajectoire.



PERFORMANCES

MARQUAGE DAS
P4

P : Résistance au trafic

LES POINTS FORTS

➤ USAGE

- Les vibrations induites par les protubérances en cas de franchissement permettent d'alerter les usagers de toute déviation de trajectoire ou de sortie involontaire de voie
- Dispositif qui contribue à réduire les accidents dus à la somnolence
- Produit certifié selon les normes NF EN 1436 et NF EN 1824

➤ EXPLOITATION

- **Applicable en une seule passe** : minimise le temps d'intervention et la gêne aux usagers
- Bi-composant de type liquide/poudre applicable avec du matériel spécial barrette

LE + SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

- **FABRICATION FRANÇAISE**
Fabriqué en région Normandie



FABRICATION
FRANÇAISE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Enduit bi-composant à base de résine méthacrylate
- Masse volumique : 1,85 kg/l
- Conditionnement : seau de 20 kg nets, durcisseur en poudre en sachets ou durcisseur liquide en bidon vendus séparément

Autres conditionnements : nous consulter



MISE EN ŒUVRE

- Machine automotrice équipée pour les applications en technique barrette
- Homogénéiser le liant seul, puis ajouter le durcisseur et mélanger 1 minute environ à l'aide d'un malaxeur électrique
- Appliquer immédiatement
- Supports hydrocarbonés, neufs ou anciens
- Appliquer sur support propre et sec
- Températures limites du support : $5^{\circ}\text{C} < T < 45^{\circ}\text{C}$
- Hygrométrie maxi : 80 %

CONSUMMATIONS

	DAS
Dosage produit	305 g (barrette + semelle)*
Hauteur profils	15 mm
Espacement	0,75 à 2 m

* Pour une barrette à semelle constituée : d'une semelle 200 x 150 x 2 mm et d'une barrette 30 x 150 x 15 mm (épaisseur de semelle incluse).
La barrette est centrée sur la semelle.



SÉCURITÉ - STOCKAGE

- Produit à usage professionnel
- Stockage : dans un endroit sec, ventilé, à l'abri du gel, du soleil et de toute source de chaleur
- Conservation : 12 mois à compter de la date de fabrication, dans l'emballage d'origine non ouvert
- Les emballages souillés, les produits de nettoyage et de rinçage sont des déchets à traiter selon la réglementation en vigueur
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur www.quickfds.fr